

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOMINATION D'UN SOUS-PRÉFET À LA RELANCE, AUPRÈS DU PRÉFET DE L' AISNE

Laon, le 16 décembre 2020

Par décret du Président de la République en date du 15 décembre 2020, M. Raphaël CARDET, conseiller de chambre régionale des comptes, est nommé sous-préfet chargé de mission, sous-préfet à la relance, auprès du préfet de l' Aisne. Il prendra ses fonctions début janvier.

Il sera responsable de la déclinaison dans l' Aisne du Plan de relance, dans ses trois volets « écologie », « compétitivité » et « cohésion », en liaison avec l' ensemble du corps préfectoral et des services de l' État, ainsi que les collectivités territoriales et les acteurs locaux.

Il préparera et suivra le comité de pilotage départemental « France relance ».

Il s' appuiera les Task forces des arrondissements, qui sont chargées de mettre en place les contrats de relance et de transition écologique (CRTE).

Il animera le projet de CRTE agricole, envisagé au plan départemental avec la chambre d' agriculture et la direction départementale des territoires.

Il assurera, avec l' aide des services de la préfecture et des sous-préfectures, un suivi dynamique des grands projets d' investissement des collectivités territoriales et des entreprises.

En raison des problématiques particulières du département de l' Aisne, il prendra particulièrement en charge les sujets suivants liés au volet « cohésion » du Plan de relance :

- la déclinaison et le suivi du plan départemental de lutte contre l' illettrisme et l' illectronisme ;
- la recherche de solutions aux freins à l' emploi, notamment à la mobilité des jeunes et de la population active en général ;
- l' animation de la stratégie départementale de lutte contre la pauvreté, en liaison avec le conseil départemental et la direction départementale de la cohésion sociale, ainsi que du plan « #1jeune1solution », qui fait partie intégrante du Plan de relance.